

DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Notre Assemblée plénière s'ouvre à quelques jours de la fin du **synode romain** qui a conclu l'année de l'Eucharistie que le pape Jean-Paul II avait proposée à toute l'Eglise. De ce synode, qui avait pour thème *L'Eucharistie comme source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise*, je souhaite, au début de mon discours, développer quatre recommandations qui me paraissent importantes pour notre Eglise en France.

LE SYNODE ROMAIN

1. Faire redécouvrir l'importance de l'eucharistie dominicale

Vivant dans un environnement où le dimanche s'est effacé devant le week-end et où la participation à la messe reste fort tributaire du rythme de vie, de l'envie ou du besoin qu'on en a, il est important de faire redécouvrir, et à certains tout simplement découvrir, l'importance de l'eucharistie dominicale. Dans son homélie, lors de la messe de clôture des XX^e Journées Mondiales de la Jeunesse, à Marienfeld, le 21 août dernier, le pape Benoît XVI s'adressait ainsi aux jeunes : « *Chers Amis! Quelquefois, dans un premier temps, il peut s'avérer plutôt mal commode de devoir prévoir aussi la messe dans le programme du dimanche. Mais si vous en prenez l'engagement, vous constaterez aussi que c'est précisément ce qui donne le juste centre au temps libre. Ne vous laissez pas dissuader de participer à l'eucharistie dominicale et aidez aussi les autres à la découvrir. Parce que la joie dont nous avons besoin se dégage d'elle, nous devons assurément apprendre à en comprendre toujours plus la profondeur, nous devons apprendre à l'aimer. Engageons-nous en ce sens – cela en vaut la peine ! Découvrons la profonde richesse de la liturgie de l'Eglise et sa vraie grandeur : nous ne faisons pas la fête pour nous, mais c'est au contraire le Dieu vivant lui-même qui prépare une fête pour nous.* »

De son côté, dans sa proposition 30, le synode souligne combien cette nécessité du rassemblement dominical concerne tout à la fois le baptisé, le Christ et l'Eglise. L'eucharistie est vitale pour le baptisé. Elle est pour lui une rencontre avec le Christ ressuscité qui vient vers lui et lui offre sa vie : « *Je suis le pain vivant qui descend du ciel, dit Jésus, celui qui mangera de ce pain vivra pour l'éternité* » (Jn 6, 51).

Elle est nécessaire aussi pour le Christ qui, dans la célébration de l'eucharistie, rassemble son peuple et en fait son Corps dans le monde. En étant unis au sacrifice du Christ, nous devenons les membres de son Corps et ses témoins dans notre vie quotidienne. On comprend que la *Didascalie des Apôtres* demande « *que personne ne diminue l'Eglise en n'allant pas à l'assemblée et ne prive d'un membre le corps du Christ* » (59, 1).

L'eucharistie est nécessaire enfin pour l'Eglise. Car c'est l'eucharistie qui la fait Eglise, c'est-à-dire Corps du Christ, communauté fraternelle qui se reçoit sans cesse de Dieu et qui est appelée à témoigner de son amour dans le monde.

Cette nécessité du rassemblement eucharistique était une conviction forte des chrétiens des premiers siècles. En 304, l'empereur Dioclétien interdit aux chrétiens de se réunir le dimanche pour célébrer l'eucharistie. Arrêtés à Abitène, petite localité de la Tunisie actuelle, et conduits à Carthage, des chrétiens répondirent au proconsul qui les interrogeait et qui devait les condamner à mort : « *Sans le dimanche nous ne pouvons pas vivre.* » Il nous faut méditer cette réponse, vivre intensément cette foi eucharistique et la partager avec conviction. Rassemblement dominical et foi dans la présence du Ressuscité sont profondément liés. Oui, au cœur de l'évangélisation aujourd'hui doit retentir cette invitation que nous lançons dans chacune de nos célébrations eucharistiques : « *Heureux les invités au repas du Seigneur !* »

2. Développer une pédagogie qui introduise au sens du mystère eucharistique

Dans le récit des disciples d'Emmaüs, saint Luc nous dit : « *Quand il fut à table avec eux, il prit le pain, dit la bénédiction, le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent* » (Lc 24, 30-31). Cette ouverture des yeux n'est pas de l'ordre du simple regard, du constat ou de la pure observation. Elle est de l'ordre de la foi : les disciples s'ouvrirent à la présence mystérieuse du Ressuscité, comprennent la signification de son sacrifice, de cette vie donnée, livrée par amour pour le salut de la multitude. Cette perception les transforme et c'est dans la joie qu'ils vont retourner à Jérusalem pour partager leur expérience avec les autres disciples.

Il est important aujourd'hui d'aider à cette ouverture des yeux de la foi qui, à travers des gestes, des paroles, des rites, des chants, de la musique et du silence, permet de percevoir dans la célébration la présence du Ressuscité et de s'émerveiller du don de son amour. Cela implique une catéchèse mystagogique mais appelle aussi une qualité de célébration qui cultive le regard intérieur, la simplicité, l'invitation à l'écoute, à l'accueil d'un autre, à la joie, à l'adoration et à l'admiration devant le don qui nous est fait (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Reste avec nous, Seigneur*, n. 17 et 18). Tout dans la célébration doit conduire à cette rencontre avec le Seigneur.

Nous devons en particulier soigner la beauté des célébrations, non par esthétisme mais par conviction que la beauté échappe à l'organisation et au discours et peut acheminer vers Dieu. « *La beauté, disait Jean-Paul II, est la clef du mystère et elle renvoie à la*

transcendance » (*Lettre aux Artistes*, n. 16). C'est elle qui peut nous révéler la vraie beauté, celle qui rayonne du visage du Christ transfiguré.

3. Rappeler la dimension sociale de l'eucharistie

La célébration eucharistique ne saurait être une parenthèse dans notre vie. Elle doit, au contraire, être un tremplin pour vivre avec plus de force encore au sein de notre vie quotidienne cet amour qui nous est gratuitement donné. On ne peut communier au Christ sans communier à sa passion pour les foules (cf. Mt 9, 35-38), à sa compassion pour ceux qui souffrent, à son action pour remettre l'homme debout après l'avoir recréé intérieurement par la guérison ou le pardon. Il en va, dit Jean-Paul II, de l'authenticité de la participation à l'eucharistie (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Reste avec nous Seigneur*, n. 28). C'est dans l'amour du Christ communiqué dans l'eucharistie que la bienheureuse Mère Teresa de Calcutta trouvait une source intarissable de partage à l'égard des mourants les plus misérables et abandonnés.

Le synode souligne dans sa proposition 48 combien la dynamique eucharistique de don et de partage doit nous rendre particulièrement attentifs au respect de la justice, de la paix, de la sauvegarde des droits de l'homme et de la création. Se réunir chaque dimanche, pour prendre part au même Corps et au même Sang du Christ, impose le devoir d'une lutte tenace contre toutes les forces de marginalisation et d'injustice économique, sociale et politique que subissent bien des hommes. Ceci nous invite à une particulière vigilance.

Je voudrais à ce propos évoquer une situation préoccupante, celle des conditions de l'immigration.

Nos liens avec le continent africain, les deux voyages faits par une délégation de notre Conférence, en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda l'an dernier et au Congo Brazzaville cette année, nous ont rendus sensibles aux graves difficultés rencontrées par les peuples d'Afrique qui aspirent à la stabilité politique et à la paix, au développement et à l'amélioration de leurs conditions d'existence. Parce que nous voulons vivre la solidarité et le partage avec les Eglises d'Afrique, nous nous réjouissons de voir grandir le sentiment de solidarité chez nos concitoyens. Je suis tout particulièrement heureux d'accueillir dans notre assemblée Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kisangani et président de la Conférence épiscopale de RDC, et Mgr Nicolas Djomo Lola, évêque de Tshumbe en RDC et président de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC). Ils nous parleront des défis auxquels les Eglises de cette région d'Afrique sont confrontées et qu'elles essaient de relever grâce à la force de l'eucharistie.

Depuis quelques semaines, les médias rendent visible dans l'opinion publique, avec la force des images, la présence massive de réfugiés venant de l'Afrique subsaharienne et se massant aux frontières de l'Union Européenne. Les évêchés des pays du Maghreb nous alertaient depuis longtemps sur cette présence de réfugiés qui sollicitaient, au-delà du possible, les Caritas locales. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que les

opinions publiques de nos pays européens s'émeuvent de cette situation et que des organisations humanitaires se mobilisent.

Nous constatons aussi que, chez nous, des solidarités se manifestent au sein de la population, pour soutenir des familles de migrants, des étudiants et des lycéens menacés d'expulsion. Le récent *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise* nous demande d'être vigilants au sujet du respect des droits de l'homme et tout particulièrement de ceux concernant les populations immigrées (cf. n. 297 et 298).

Certes, nous mesurons la complexité du problème posé par les migrations internationales et la difficulté de mise en place de législations et réglementations devant garantir des équilibres tout en respectant la dignité humaine. Les mouvements de populations, que l'Union Européenne tente d'enrayer, sont les symptômes de situations tragiques vécues par des peuples victimes des déséquilibres dans le domaine du développement. Mais ce n'est pas en érigeant des murs autour de l'Union Européenne que nous résoudrons les questions migratoires. Seuls l'engagement pour un développement solidaire entre les peuples et une conversion nécessaire de nos modes de vie pourront aider à trouver des solutions justes et humaines à ces questions. Notre Eglise, travaillée par le souci de la catholicité et de l'unité de la famille humaine, sait qu'il est de sa mission d'éduquer à la « mondialisation de la solidarité », selon l'heureuse expression du pape Jean-Paul II.

4. Soutenir le choix du célibat pour les prêtres dans l'Église latine

Devant le manque de prêtres qui marquent un certain nombre de régions du monde, le synode a examiné l'hypothèse d'une ordination d'hommes mariés, les « *virī probati* ». Après examen, les pères du synode ont exprimé l'avis que cette voie ne devait pas être empruntée. Ils ont réaffirmé « *l'importance du don inestimable du célibat dans la pratique de l'Eglise latine* » (Proposition 11). Une Eglise qui se sent appelée, comme chez nous en France, à devenir de plus en plus une Eglise de la première évangélisation appelle tout particulièrement cette forme de disponibilité et de consécration totale à la mission qui reproduit le mode d'existence choisi par le Christ lui-même pour l'annonce du Règne de Dieu. Il est important de promouvoir et de défendre ce choix du célibat sacerdotal. Nous savons que nous avons à le faire dans un environnement qui lui est hostile, y compris dans certains secteurs de notre Eglise. Le récent livre d'entretiens de l'abbé Pierre, *Mon Dieu... pourquoi ?*, en est une illustration.

Mais ce qui m'interroge, ce sont moins les affirmations de l'abbé Pierre, dont un certain nombre étaient déjà connues, que l'exploitation médiatique qui en est faite. Une curiosité, aussi pressante que sélective, fait silence sur ses affirmations concernant Jésus, les évangiles, l'eucharistie ou la Trinité pour ne se concentrer que sur le sexe. Son propos est instrumentalisé pour alimenter le procès contre l'Eglise et en faire une arme de plus contre le célibat des prêtres. Tout est bon pour nourrir un tel combat : que ce soit un scandale, des cas de pédophilie, des prêtres qui ont des enfants ou qui se marient. Quand, après tel ou tel incendie, on arrête un pompier pyromane, on prend toujours soin de souligner que c'est vraiment une exception par rapport à l'ensemble du corps des

pompiers. On ne le fait jamais pour les prêtres. On ne dit pas que des milliers de prêtres ratifient aujourd'hui avec sérénité et amour le choix initial du chemin qu'ils ont pris.

Cette remise en question médiatique du célibat sacerdotal ne se fait pas – remarquons-le – pour des raisons d'animation ecclésiale ou pour promouvoir le mariage. Celui-ci – nous le savons – est également remis en question. Ce n'est pas non plus tellement la situation de célibat qui est remise en question. Il y a 14 millions de personnes en France qui vivent un célibat choisi ou forcé. On parle rarement de leur situation affective et sexuelle. Ce qui est visé ici, c'est le célibat consacré, celui qui est choisi pour le Règne de Dieu. Car, il vient dire qu'il n'y a pas seulement l'usage du sexe dans la vie et que l'homme est appelé à savoir maîtriser ses propres pulsions. Or, il y a là une interpellation que notre société, aujourd'hui, a du mal à entendre et à accepter.

Ceci doit éclairer et motiver notre propre engagement. En proposant le célibat aux jeunes qui envisagent le presbytérat, nous ne défendons pas seulement une simple discipline ecclésiastique héritée du passé mais nous témoignons, comme d'ailleurs dans notre conception chrétienne du mariage, de ce qui nous paraît vital pour le bonheur de l'homme et la stabilité de notre société aujourd'hui.

NOTRE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Il nous faut maintenant parler du travail de notre Assemblée. Cette Assemblée devrait être une Assemblée charnière. Elle va clore certains dossiers et en ouvrir d'autres. Parmi ceux qu'elle devrait clore, il y a celui de la catéchèse et, en partie, celui de la réforme des structures de notre Conférence.

1. La catéchèse

On ne pourra pas dire que la préoccupation catéchétique aura été absente de nos esprits. Depuis 2001, lors de nos différentes Assemblées, nous sommes revenus régulièrement sur ce chantier. Il nous faut cette année le mener à bon port, même si le travail devra sans doute se poursuivre encore dans le cadre de la Commission épiscopale de la Catéchèse et du Catéchuménat et dans celui de nos diocèses.

Au cours de notre Assemblée, nous devons nous prononcer sur le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* avec son double volet, le premier traitant des « fondamentaux » de l'acte catéchétique, c'est-à-dire du socle de convictions à partir duquel peuvent s'élaborer des mises en œuvre catéchétiques, le second suggérant des pistes d'organisation de l'activité catéchétique.

Je rappelle qu'il s'agit, comme le demande le *Directoire général pour la catéchèse*, de donner des orientations générales à la catéchèse dans la situation particulière qui est celle de la France. L'analyse de cette situation, qui est sous-jacente à notre texte, est celle de Notre *Lettre aux catholiques de France* dont nous fêterons l'année prochaine le

dixième anniversaire. En effet, notre texte souligne l'importance de situer la catéchèse dans un contexte d'évangélisation renouvelée et de dynamique missionnaire de proposition de la foi. Cela explique les options qui sont faites et qui sont exprimées par le choix des termes suivants : initiation, « bain communautaire », mystère pascal et expérience chrétienne. Il nous faudra valider ces choix.

Nous souhaitons que notre catéchèse aide les enfants, les jeunes et les adultes à bien découvrir le Christ et à repartir de lui, « *le Christ professé en tant que Fils unique du Père, comme parfait Révéléateur de la vérité de Dieu et comme Sauveur définitif du monde ; le Christ célébré dans les sacrements, comme source et soutien de la vie de l'Eglise ; le Christ écouté et suivi dans l'obéissance à ses commandements, comme source d'une existence nouvelle dans la charité et la concorde ; le Christ imité dans la prière, comme modèle et maître de notre attitude de prière devant le Père* » (Benoît XVI, Discours lors de la présentation du *Compendium du Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 5).

Une catéchèse d'initiation vise à faire entrer toujours plus profondément dans l'expérience chrétienne. Elle invite à la conversion personnelle. Dans sa mise en œuvre elle ne fait pourtant pas seulement appel à l'émotionnel. Elle parle à l'intelligence comme au cœur. La qualité d'écoute des jeunes que nous avons constatée dans les catéchèses à Cologne lors des dernières JMJ et le succès de librairie que représente la vente de l'*Abrégé du Catéchisme de l'Eglise catholique* révèlent qu'il y a aujourd'hui, autour de nous, un besoin de repères, de connaissances et de structuration de la foi, auquel notre catéchèse doit répondre. Notre document ne s'est pas donné pour but de définir des contenus pour la catéchèse. Il a voulu plutôt esquisser une pédagogie de la foi dans la situation d'évangélisation qui est la nôtre. Sans doute faudra-t-il attendre l'écriture de modules catéchétiques pour voir comment notre catéchèse est bien cette « *initiation ordonnée et systématique à la Révélation que Dieu a faite de lui-même à l'homme en Jésus-Christ* », comme nous le demande le *Directoire général pour la catéchèse* (n. 66 ; cf. Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, n. 22).

Dans sa seconde partie, notre document fournit des suggestions de travail pour nos diocèses et chacune de nos équipes diocésaines. Ce sera à notre Assemblée de se prononcer sur leur pertinence, l'aide qu'elles peuvent nous apporter, le statut de ces pages et les commandes que nous pouvons éventuellement passer si nous souhaitons un complément de réflexion sur l'un ou l'autre des points abordés.

Cette réflexion est importante. Nous sommes particulièrement attendus.

2. La réforme des structures de notre Conférence

La réforme des structures de notre Conférence a avancé pas à pas. Après l'élection d'un nouveau conseil permanent, structuré différemment, l'élection d'un deuxième vice-président, l'arrivée de trois nouveaux secrétaires généraux adjoints, nous avons mis en place les nouvelles commissions épiscopales et les nouveaux conseils. Il était entendu que ces structures nécessaires à notre Conférence regrouperaient moins d'évêques. Mais, paradoxalement, nous nous sommes trouvés devant beaucoup plus de candidatures d'évêques qu'il n'y avait de postes à pourvoir. Nous n'avons pas voulu pour autant gonfler les effectifs. Je rappelle qu'il y aura aussi une participation possible et attendue d'évêques dans les groupes de travail qui seront décidés par l'Assemblée.

Nous entrons maintenant dans la dernière étape de la réforme des structures nécessaires à la vie et à la mission de notre Eglise en France. Le travail de cette Assemblée portera essentiellement sur les services nationaux. Ils nous sont indispensables pour la mise en œuvre de notre mission. Je saisis cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à ceux et à celles qui s'y investissent avec compétence et grand sens de l'Eglise.

Nous devons clarifier deux aspects importants : celui de la définition des missions que nous leur confions et celui des structures juridiques et financières qui sont souhaitables et nécessaires. La perspective prochaine du regroupement du secrétariat général et des services nationaux dans la future Maison de la Conférence des évêques de France rend plus urgent, peut-être plus facile, en tout cas absolument indispensable, ce dernier travail.

Au mois d'avril prochain, lors de notre Assemblée plénière, nous adopterons les cahiers des charges des services nationaux et nous arrêterons les dernières décisions concernant les structures juridiques et financières.

La réécriture et le vote des statuts de notre Conférence mettront le point final à tout ce travail. Ainsi s'achèvera une réforme qui était nécessaire pour tenir compte des réalités nouvelles de la vie de nos Eglises diocésaines et pour redéfinir les moyens nécessaires à notre collaboration pour la mission en France aujourd'hui.

3. Le choix des questions qui seront à travailler prioritairement par notre Assemblée

Nous n'avons pas attendu la fin de la réflexion sur la réforme des structures de notre Conférence pour la mettre en œuvre.

Je rappelle quel a été l'objectif premier de notre réforme : renforcer la collégialité épiscopale entre nous. Nous l'avons réalisé en mettant en place de nouvelles provinces ecclésiastiques, vues non seulement comme des lieux d'échange mais aussi comme des lieux d'entraide et de collaboration entre diocèses proches. Au cours de notre Assemblée, nous partagerons entre nous sur cette expérience provinciale.

Nous avons également souhaité donner davantage d'importance à notre travail d'Assemblée pour vivre plus intensément encore cette expérience de collégialité affective et effective. Pour que notre Assemblée soit davantage maîtresse de son ordre du jour, plus réactive, plus associée directement aux choix des questions à traiter, nous avons mis en place un comité *Etudes et Projets*. Ce comité est chargé d'élaborer des propositions de questions pastorales à soumettre au choix de l'Assemblée, après avoir recueilli des suggestions ou avoir perçu des urgences pour la vie ecclésiale et l'évangélisation aujourd'hui. Le comité a commencé son travail. Il nous le présentera. Nous aurons à débattre sur les questions fondamentales qui nous seront proposées, à hiérarchiser l'urgence de leur traitement et nous mettrons en place, pour celles qui auront été retenues prioritairement, des groupes de travail dont nous élirons le responsable. On a parfois reproché à l'Assemblée de traiter de bien des questions adjacentes et de ne pas vraiment aborder celles qui sont urgentes pour la vie actuelle et l'avenir de notre Eglise. Ce qui est mis en place dans ce temps de discernement ou de débat devrait nous faire échapper, au moins en partie, à ce danger.

*

* *

Chaque jour, au cours de cette Assemblée nous allons célébrer ensemble l'eucharistie. Celle-ci sera au cœur de notre rencontre, de notre prière et de nos partages. Qu'elle soit toujours plus profondément la source de notre vie, de notre ministère épiscopal et du service des hommes auxquels nous sommes envoyés ! Confions nos travaux à l'intercession maternelle de Marie, Notre-Dame de Lourdes, « *la femme eucharistique* » par excellence (cf. Jean-Paul II, *Ecclesia de Eucharistia*, n. 53).

+ Jean-Pierre RICARD
Archevêque de Bordeaux
Président de la Conférence
des Evêques de France